

( 4 )

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

*Le bled comme il a été dit: cinq Louis en argent et le bois d'affouage.*

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations?

d. Caisses communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille, & placé avec profit?

g. De biens-fonds?

h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

*L'argent est payé par la Commune, qui accorde en outre les bénéfices de Bourgeoisie en beurre et fromage.*

*Deux Jardins Médiocres & demi pose de lardin & végétaux.*

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

( 1 )

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

154  
N. 11

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. NOM de l'endroit où est située l'école?

*Longirond:*

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

*C'est un village:*

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

*Oui:*

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

*La paroisse porte le nom du Village. Il y a un agent dans le lieu;*

d. District

*Rolle:*

e. Canton

*Léman*

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

*Outre le village proprement dit, il y a neuf fermes dont les enfans se rendent à cette école. Savoir:*

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

*1° La Gonceruaz à 25 minutes,  
2° Les Marcs à 10 minutes,  
3° & 4° Grand & Petit Jospay à 25 min.  
5° Outard à 15'*

*6° La Stragere à 15'*

*7° La Plaine de Outard à 20 mtes*

*8° & 9° Grande & petite Coliere à 30 minutes*

3°. Noms des villages, des hameaux; ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfans de chaque endroit qui la fréquentent?

*Environ 10 ou 2 par chaque ferme, on ne peut être positivement déterminé:*

( 2 )

4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence? Les Ecoles les plus proches de ce Village: sont, Marchisy à 15 minutes:

a. Leurs noms.

S<sup>t</sup>. Georges 20:  
Le Vaud - 35:  
Burligny - 50:  
Gimel - 60:

b. Leurs distances réciproques.

II.

INSTRUCTION.

5°. Qu'en enseigne-t-on dans chaque école? A prier Dieu, à lire, à écrire, les principes de l'orthographe, les premiers éléments de l'arithmétique, & à chanter des psaumes; On fait réciter des psaumes & du catéchisme:

6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle? Les Ecoles d'hiver se tiennent chaque jour, des le 1<sup>er</sup> Octobre à Pâques: Celle d'été est le mercredi & dimanche, pour les Grands: enfants, & une heure chaque jour pour les petits:

7°. Livres élémentaires, lesquels sont en usage? Le vieux & le nouveau Testament, Psaumes & Cantiques: Catéchisme catégorique & le Recueil de Passages de l'écriture sainte:

8°. Préceptes & réglemens, comment sont-ils observés? Les Enfants sont tenu à la tran qui l'été à l'ordre & la docilité on a soin de reprimer tout acte de désobéissance

9°. Durée de l'école chaque jour? D'ordinaire: l'école dure en hiver le matin de puis 8 heures à 11 & 1/2<sup>h</sup> le soir des 4 heures à 4:

10°. Les enfans sont-ils distribués ou classés? Les enfans sont simplement placés dans le Cote suivant leur capacité, & leur application:

III.

RELATIONS PERSONNELLES.

11°. Instituteurs.

a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière? Il se faisait un examen dans le lieu, publiquement. Le pasteur présentait deux aspirans, & l'un d'eux étoit choisi par le Baillié. D'abord, De Longirod:  
b. D'où est-il? De Longirod:  
c. Son nom? Jean Pierre Badel.

( 3 )

d. Son âge. 48 ans.

e. Sa famille, combien d'enfants a-t-il? 8 enfans.

f. Depuis combien de tems est-il instituteur? Il a été établi Régent le 13 Avril 1778:

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente? Harvil de au paravant Régent pendant 6 ans: à Saubraz:

h. Réunit-il à son office quel' autre fonction? quelles sont-elles? Lire à l'église, Conduire le Chant des Psaumes: faire une Priere Chaque Dimanche: au soir: & un jour par semaine se en est. Requit

12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école?

a. En hiver, } soit garçons ou filles. 50 tant garçons que filles:  
b. En été, } 26 à brant.

IV.

RAPPORTS ECONOMIQUES.

13°. Biens & fonds de chaque école.

a. Possède-t-elle de pareils fonds? non:

b. Quelle en est la valeur?

c. Source des revenus. Point.

d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres?

14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien? Chaque enfant paye annuellement un quartier ou moitié Bled & avoine;

15°. Bâtiment de l'école. Un Bâtiment à la Commune très peu commode.

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré? ayant qu'une chambre peu commode: encore n'est elle pas des plus Grandes:

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment?

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix? non:

d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école. La Commune:

155

( 4 )

16°. Pension de l'Instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois? *Bled comme il a été dit.*

*Argent 5 Louis & Bois d'assouage;*

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations?

d. Caisse communales? *Les 5 Louis sont payés par la commune;*

e. Biens d'église? *Plus les bénéfices de Chagres, Bourgeois en Beure & Froment.*

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit? *- - - - - Pain;*

g. De biens-fonds? *Un mauvais Jardin;*

h. Ou d'autres capitaux quelconques? *Pain;*

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

156

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

N° 48.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. NOM de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District

e. Canton

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux; ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

Gilly

C'est un Village

C'est une Commune.

De la paroisse de Burins et de l'Agence de Gilly

District de Rolle

Canton du Léman

Dans la circonférence du premier quart d'heure sont le village de Gilly, le hameau de Vincy et huit maisons isolées

Dans la circonférence du second quart d'heure cinq maisons isolées

Le Village de Gilly, le Hameau de Vincy les maisons Saint Vincent, Romary, la Visserche, la Gillière, la Cousette, la Bossenas, la Pratie, la Pice.

Sont dans le premier quart d'heure de circonférence. Les maisons comprises dans le second quart d'heure sont le Perruel, la Dolle, Braulieu, Romary et les Vaux. Gilly quatre-vingt-cinq enfants, Vincy six, la Cousette deux et la Pratie deux.